

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC OUISTREHAM RIVA BELLA, 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC 14150 OUISTREHAM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Monsieur Philippe PIERRE , représentant de la société 3PA S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 AVENUE BERTRAND DUGESCLIN 14150 OUISTREHAM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
PIERRE Philippe	2 550	2 550 €
PIERRE Anthony	2 450	2 450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30027 16045 00020501302 37

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mélanie LUET
Chargée d'Affaires Professionnels
melanie.luet@cic.fr

JST14

lu et approuvé


lu et approuvé


